



CHORALE DU TOUVET

Assemblée générale du Lundi 25 Juin 2018
Salle polyvalente collège du Touvet

Ordre du jour :

- 1 - Bilan artistique de la saison 2017-2018 par Aude Moussy
- 2 - Programme et projets pour 2018-2019 par Aude Moussy
- 3 - Bilan moral exercice 2017-2018 par Annick Raffenot
- 4 - Bilan financier exercice 2017-2018 par Annick Raffenot
- 5 - Projet de budget 2018-2019 par Annick Raffenot
- 6 - Forum des associations du 8 septembre 2018
- 7 - Election et renouvellement partiel du C.A. et du bureau

Début de l'assemblée générale : 20h30
Secrétaire de séance : Jo Lehmann

La présidente Annick Raffenot ouvre la séance en présence de 52 choristes. 12 procurations ont par ailleurs été remises, ce qui porte à 64 le nombre de choristes présents ou représentés. Elle confirme que c'est bien la dernière Assemblée générale qu'elle préside et qu'elle quittera la présidence à la fin de celle-ci. Elle adresse ses remerciements à tous et particulièrement à celles et ceux qui l'ont aidé dans sa tâche (Aude, René et les membres du CA). Elle remet un petit cadeau à Aude de la part de toute la chorale, en remerciement de cette saison particulièrement bien remplie et réussie.

1 - Bilan artistique :

Aude a présenté le bilan d'une année riche en concerts et en apprentissage : Une bonne douzaine de concerts en chorale complète qu'elle énumère :

30 septembre à Barraux, 11 novembre à La Rochette, 10 décembre avec Tétras-Lyre au Touvet, 16 décembre au Touvet avec les Grappashows, 4 février à Crets en Belledonne, 21 Avril à la Salle Olivier Messiaen à Grenoble, 29 Avril à Brignoud avec Max Zita, 10 mai à Notre Dame du Laus, 11 mai à Ribiers, 19 mai avec La Sonnantine à Gières, 2 juin à Crolles avec Déliss'Canto, 15 juin à Villard Sallet, + quelques aubades et quelques prestations d'I Caprini.

Elle entend bien certains choristes qui souhaiteraient davantage de chants français et moins d'anglais, mais elle fait observer que c'est précisément notre ouverture à l'international et la diversité de notre répertoire qui font notre originalité par rapport aux autres chorales du secteur.

Elle adresse ses remerciements à René pour la qualité et la quantité de travail qu'il fournit (recherche des chants, adaptation des partitions, mise en ligne des enregistrements vocaux et Pizzicatoetc...) 44 choristes utilisent pizzicato et Aude insiste pour que d'autres choristes s'y mettent car c'est un moyen réellement efficace pour apprendre qui permet de progresser plus vite en répétition.

Aude souhaiterait par ailleurs que nous fassions davantage de vidéos pour ensuite les regarder et retravailler tant sur le plan musical que pour la mise en scène. Elle fait remarquer que nos vidéos sont bien consultées sur le site, mais que peu d'internautes les regardent intégralement, ce qui est donc à améliorer. Marc pense qu'il serait possible de les rendre plus attractives en les raccourcissant et en y ajoutant des photos ou des interviews de choristes, de la chef de chœur, des musiciens, voire du public.

Vote du bilan artistique : approuvé à l'unanimité moins une abstention.

2 - Programme et projets pour 2018-2019

Tous les lieux de concert ne sont pas encore connus à ce jour. Il faut encore en trouver pour la fin de saison et l'ensemble des choristes est invité à s'investir dans cette tâche.

Nous serons :

- le 15 août à Prapoutel l'après-midi (présence de Fr3) et le soir au restaurant du Lac Saint Clair à Détrier. Aude pensait pouvoir donner les détails de l'organisation de cette journée, mais la station de Prapoutel n'est pas encore prête) Les consignes seront donc données par mail.
- Le 23 septembre à La Salette : prévoir toute la journée, avec pique-nique sur place.
- Le 20 octobre nous aurons un atelier travail avec concert le soir à Barraux.
- le 27 octobre une animation de mariage à Chapareillan
- le 1 décembre I Caprini chantera avec le chœur d'hommes de Mouxy
- Le 15 décembre, chorale complète avec les Grappashows au Touvet pour le concert de Noël.
- le 12 janvier : atelier travail avec un intervenant
- 16- 17 février : nous serons à l'Olympia avec Max Zita
- 16 mars, 6 avril, 18 mai et 15 juin : lieux à trouver

La chorale fait une pause à partir de cette AG jusqu'à la mi-Août. Les répétitions reprendrons le 13 Août pour celles et ceux qui seront présents le 15 août à Prapoutel, et le 20 Août pour tous.

Programme approuvé à l'unanimité moins une abstention.

3 - Bilan moral exercice 2017-2018 :

Annick présente à l'ensemble des choristes la Présentation vidéo de la chorale qu'elle a réalisée pour participer à l'opération de sponsoring de la société Winoa. Cette présentation pourrait très bien être intégrée sur notre site internet.

Nous avons eu 7 réunion du CA cette saison, + une réunion du Bureau.

Il a fallu régler la difficile question de la salle de répétition qu'on risquait de perdre avec le départ d'Annick de la Présidence. La question est désormais réglée puisque nous conserverons la salle actuelle du collège moyennant le versement annuel de 600 € pour la location . Restera à solliciter la municipalité pour qu'elle prenne en charge une partie de cette somme.

Opération Bugnes : Annick rappelle qu'elle est indispensable pour l'équilibre de notre budget . Il faut donc que les choristes s'y impliquent davantage. Il faudra peut-être étoffer l'équipe qui gère cette opération actuellement (Denis, Michel, Marco). Il faudra aussi résoudre le problème des friteuses .

Annick a adressé ses remerciements à celles et ceux qui se sont impliqués dans la Logistique pour l'organisation des concerts , notamment ceux qui ont demandé un gros effort d'organisation (Tétras-Lyre le 10 décembre, Max Zita le 29 avril et Crolles le 2 juin).

Pour le voyage dans les hautes Alpes, la décision a été un peu tardive en raison des attermoissements de l'éducation nationale pour le pont de l'ascension. A souligner le gros travail de préparation de la commission voyage et remerciements à Colette pour tout le travail qu'elle s'est donné pour la recherche des lieux de concert et d'hébergement. Ce voyage fût une belle réussite, avec 49 choristes et 8 conjoints. Les tenues : un effort reste à faire pour parvenir à une plus grande uniformité, aussi bien pour les hommes d'I Caprini que pour l'ensemble de la chorale.

Matériel :

De nouvelles rampes de lumière ont été acquises. C'est Philippe qui les a réceptionnées et qui les gère pour le moment, mais il faudra étoffer l'équipe de gestion du matériel pour que d'autres puissent prendre le relais si nécessaire. En ce qui concerne les nouvelles estrades, le projet est toujours d'actualité, même si pour l'instant rien n'a progressé.

Le règlement intérieur de la chorale a été modifié pour permettre à des hommes de participer à I Caprini sans être obligatoirement à la chorale.

Une nouvelle législation nous impose à l'avenir de nous mettre en conformité avec le RGPD qui régit la protection des données personnelles. Nous demanderons donc sur la fiche d'inscription d'autoriser la chorale à mettre en ligne des photos des choristes et à conserver les données personnelles telles que identité, Adresse, téléphone etc....

Annick s'interroge sur l'opportunité de mettre en place une page Facebook pour la chorale, ce qui améliorerait sans-doute notre communication. Elle lance un appel à candidature à celles et ceux qui seraient compétents pour s'occuper de la question.

Vote du rapport moral : approuvé à l'unanimité moins 1 abstention.

4 - Bilan financier exercice 2017-2018

Après le rapport moral Annick a présenté le bilan financier qu'elle a préparé avec Yvette, notre trésorière. Le tableau a été projeté aux choristes et commenté par la présidente. Voici les chiffres :

Côté dépenses :

Rémunération de la Chef de chœur	6 510 €
participation à la Formation chef de chœur	270 €
Rémunération musiciens accompagnateurs	1 518 €
Dépenses pour les concerts (pub, Sacem etc..)	3 421 €
Dépenses atelier + concert Max Zita	4 859 €
Fournitures Bugnes	386 €
Frais administratifs (assurance, affiches etc..)	622 €
Achat matériel(cables, caisses etc...)	1 144 €
maintenance site internet	200 €
Fournitures diverses (cadeaux, boissons	467 €
Voyage Ventavon	6 730 €
TOTAL	26 127 €

Côté recettes :

Adhésions	6 840 €
Défraiements encaissés pour les concerts	715 €
Recettes Concerts	10 139 €
Vente des bugnes	1 616 €
Vente T-shirts	35 €
participation choristes au Voyage Ventavon	6 590 €

TOTAL 25 935 €

Solde négatif de 192 €

Achat de matériel sur fonds de réserve : (lumières) 1 110

Les réserves en fin d'exercice se montent à 10 636,51 €

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité moins 3 abstentions

5 - Projet de budget 2018-2019

Le projet, préparé par Annick et Yvette, est projeté aux choristes et commenté par Annick.

Il est basé sur une augmentation de la cotisation qui passe à 95 €.

La rémunération de la prestation d'Aude est revue à la hausse.

Les dépenses :

Rémunération Aude	6 900 €
Rémunération musicien	1 500 €
Dépenses concerts(Sacem, Pub etc..)	1 100 €
Assurance et frais administratifs	1 000 €
Achat matériel	500 €
Maintenance site internet	200 €
Frais divers(cadeaux, boissonsetc..)	500 €
TOTAL :	11 700 €

Les recettes :

Adhésions choristes :	7 215 €
Défraiements encaissés pour les concerts	600 €
Entrées concerts	900 €
Recettes mécénat	1 500 €
Bénéfice bugnes	1 400 €
TOTAL	11 615 €
Solde :	- 85 €

Un débat s'engage à propos de l'augmentation de la cotisation et de la réserve financière. J-François ne comprend pas qu'on augmente la cotisation alors qu'on a une importante réserve d'argent. Il lui est répondu que la réserve ne doit pas servir à couvrir des frais de fonctionnement courant, mais à financer l'acquisition de gros matériel comme les lumières cette année et peut-être les estrades prochainement. J-Patrick Bouet fait observer qu'on pourrait beaucoup améliorer nos recettes de concert en programmant les concerts à des périodes où il y a peu de manifestations et en vendant à l'avance nos billets . Il faudrait que les choristes s'y emploient davantage et qu'ils puissent disposer des billets bien à l'avance.

Vote du budget prévisionnel : approuvé par 59 voix pour, 2 contre et 3 abstentions.

6 - Forum des associations du 8 septembre 2018

La municipalité du Touvet a fixé au 8 septembre le forum des associations. La chorale y participera. Un planning de permanence sera mis en place et un appel sera transmis aux choristes par mail.

7 - Election et renouvellement partiel du C.A. et du bureau

La présidente précise que :

Marc Borghin et Valérie Fornes ont un mandat qui s'achèvera en juin 2019

Laurent Emery, Yvette Laforge, Irène Ferrari et Annick Leloup ont un mandat qui s'achève en juin 2020.

Fred Sarian, Michel Hélin, Denis Chaboud et Jo Lehmann sont en fin de mandat, mais sont candidats au renouvellement.

Sont démissionnaires du CA : Annick Raffenot et Nicole Berthereau.

6 sièges sont donc à pourvoir.

Denis Chaboud, Fred ,Sarian, Michel Hélin et Jo Lehmann sont candidats. Un appel à d'autres candidatures est lancé. Deux choristes y répondent : Valérie Franket Béatrice Henno.

A la demande d'une personne un vote à bulletin secret est mis en place.

Résultats du vote :

Michel Hélin, Fred Sarian, Denis Chaboud, Jo Lehmann, Valérie Frank et Béatrice Henno sont élus.

L'assemblée générale s'achève après ce vote et le nouveau CA se réunit immédiatement conformément aux statuts pour élire le bureau.

Ont été élus :

Président : Michel Hélin

Vice-président : Denis Chaboud

Trésorière : Yvette Laforge

Trésorière adjointe : Irène Ferrari

Secrétaire : Jo Lehmann

Secrétaire-adjointe : Béatrice Henno